



Procédure Clic AMAP 26/27

Guide et infos utiles pour faire les contrats

Procédure générale : Compte Clic'amap et gestion de vos contrats	3
Guides d'utilisation 	3
Mon compte.....	3
Accéder aux contrats.....	3
Spécificités des contrats.....	3
Fin de la saisie.....	3
Calendrier des récupérations (mercredis).....	3
Règlement.....	3
Contrat légumes – Référente : Corinne	4
Contrat légumes.....	4
NOUVEAUTÉ – Contrat « supplément légumes ».....	4
 Aide à la distribution.....	4
Contrats laitages de vache et chèvre – Référente : Delphine	5
Contrat crèmerie.....	5
Contrat fromage.....	5
Contrat œufs, champignons, endives – Référente : Caroline	6
Prix des œufs.....	6
Produits proposés	6
Choix et disponibilités.....	6
Production	7
Prix.....	7
Tableau de commande (Clic'Amap).....	7
Livraisons.....	7
Paiement – Chèques.....	7
Reliquat !!	7
Contrat Pain – Référents : Alexandra et Richard	9
L'exploitation.....	9
Livraisons 2024	9
Conditions de commande	9
Contrat Légumineuses et Bières – Référents : Laure et Stéphane	10
Produits proposés par Sandrine Vacher	10
Livraisons – Saison 2026/2027	10
Nouveautés pour la saison 2026/2027.....	10
Contrat Miel – Référente : Nathalie	11
Qualité du miel.....	11
Livraisons proposées.....	11

Nouveautés au contrat (cette année).....	11
Modifier ses commandes/livraisons.....	11
Contrat Confitures, Infusions, Herbes de cuisine – Référent : Julie	12
Produits	12
Livraisons proposées.....	12
Livraisons exceptionnelles.....	12

Procédure générale : Compte Clic'apam et gestion de vos contrats

Guides d'utilisation 📖

Cliquez sur l'onglet « **Clic Amap** » → « **Documentation** » (en haut à gauche de la page, à côté du logo).

Mon compte

- 🗝️ **Gestion du mot de passe** : « Mon compte » → « Mon mot de passe ».
- **Coordonnées** : vous pouvez mettre à jour votre adresse mail (une seule par famille) : « Mon compte » → « Mon profil »

Accéder aux contrats

- Sélectionnez « **Mes contrats** » → « **Les nouveaux contrats disponibles** ».
- **!! Attention** : choisissez les contrats intitulés « **2026/2027** ».

Spécificités des contrats

- Les détails de chaque contrat sont précisés plus loin dans ce document. Laissez-vous guider pour saisir vos contrats.
- 📧 **En cas de difficulté** : contactez-nous par mail (bissamap@free.fr)

Fin de la saisie

- Vous obtiendrez le contrat au format **PDF**.
- **Étapes à suivre** :
 1. Faites défiler tout le contrat pour le relire.
 2. Vérifiez vos choix de produits et vos dates de livraisons.
 3. Cochez les deux cases (signature électronique).
- **Pas besoin de télécharger** : le contrat reste accessible en permanence via « **Mes contrats** » → « **Mes contrats existants** ».

Calendrier des récupérations (mercredis)

- Cliquez sur « **Mon compte** » (en haut à droite) → « **Mes livraisons** ».
- Vous accédez au calendrier de l'année.
- En cliquant sur une date en vert, vous voyez les produits à récupérer ce jour-là.

Règlement

- Le paiement se fait toujours **par chèques**.
- L'ordre de remise des chèques est indiqué dans chaque contrat sur Clic Amap.
- **Première distribution** : apportez une enveloppe par producteur contenant les chèques, à remettre à chaque producteur ou à son référent.

Contrat légumes – Référente : Corinne

Cette année Nicolas du GAEC du potager vous propose deux contrats:

Contrat légumes

- **Choix du panier** (même commande toute l'année) :
 - 🥕 **Panier solo** – 10 €
 - 🥕 **Panier duo** – 20 €
 - 🥕 **Panier famille** – 30 €
- Vous pouvez **cumuler les paniers** pour augmenter la quantité de légumes par distribution : Sélectionnez la **quantité de paniers** souhaitée pour la première distribution, puis cliquez sur « **Copier la première ligne partout** ».
- **Nombre de distributions** : 23 (pas de jokers cette année).
- **Déplacement de panier** (double panier possible) :
 - En cours d'année, déplacez-vous vous-même via **clic amap** → *Mes contrats existants* → Action : « **déplacer des livraisons** ».
 - Ou bien envoyez un mail à bissamap@free.fr **au plus tard le dimanche** avant la distribution concernée.

NOUVEAUTÉ – Contrat « supplément légumes »

- **Produits inclus** : pastèque, melon, framboises, tomates cerises et cornichons au vinaigre. Ce contrat vous permet de compléter votre panier de légumes (et framboises) d'été, avec une nouveauté cette année, les pots de cornichons au vinaigre.
- **Choix libre** : vous pouvez faire un choix différent sur chaque date de distribution proposée et ne pas prendre de produit à chaque distribution.
- **Pas de report** possible sur ce contrat : les produits sont très saisonniers.

Aide à la distribution

1 famille par distribution pour aider **Nicolas**. Merci d'avance de jouer le jeu.

1. Cliquez sur « **Mon compte** » (en haut à droite).
2. Sélectionnez « **Mes distrib'amap** ».
3. Un calendrier apparaît : choisissez la date qui vous intéresse.
4. Cliquez sur le bouton « **s'inscrire** ».

Contrats laitages de vache et chèvre – Référente : Delphine

- **Livraisons** : 20 minimum sur les 23 dates proposées (trois jokers).
Les amapiens peuvent modifier leurs dates eux-mêmes si besoin. → *Mes contrats existants* → Action : « **déplacer des livraisons** ».
- **Consignes de retour**
 - Ramener les pots en verre et les contenants des fromages blancs.
 - Les couvercles ne sont plus récupérés par le producteur.
- **Paiement**
 - Jusqu'à 4 dates possibles.
 - En cas de besoin supplémentaire, voir avec Delphine.

Contrat crèmerie

- Choix des produits pouvant varier à chaque distribution.
- Pas de minimum d'achat.
- **Période hivernale** (de mi novembre à mi février) : les produits au lait de chèvre sont indisponibles. Attention à bien les remplacer par des produits au lait de vache si vous voulez avoir une quantité constante de produits.
- **NOUVEAUTE** : les 6 yaourts nature (chèvre et vache) sont maintenant proposés sous un format « grand contenant » équivalent en quantité (pot de 750g – conservation identique).

Contrat fromage

- Fonctionnement par panier (chèvre, vache ou mixte) en quantités variées :
 - Vache : 7 euros, 10 euros, 15 euros
 - Chèvre : 10 euros, 15 euros, 20 euros
 - Mixte : 12 euros, 18 euros
- Le type de panier est choisi pour l'année et reste identique à chaque distribution.
- Les produits du panier ne sont pas sélectionnables ; la composition varie selon les stocks disponibles.
- **Pas d'impact en hiver** : on proposera toujours des fromages de chèvre (tomme et secs).

Contrat œufs, champignons, endives – Référente : Caroline

Le contrat est comme celui de l'année dernière, **Elodie** vous propose une souplesse de gestion sans nombre minimum de panier imposé pour faire un contrat, 1 livraison suffit. Elle sera présente tous les 15 jours à l'AMAP.

Prix des œufs

Cette année, le prix des œufs augmente et passe à **2,70 €** suite à l'augmentation des charges.

Produits proposés

- **Œufs** 🍳
- **Pleurotes** 🍄
- **Shitakés** 🍄
- **Endives** 🥬

Remarque : La production d'agneaux n'étant pas assez stable cette année, ils seront proposés en **distribution exceptionnelle** dans l'année. De même, les **plats préparés, terrines et asperges / maïs doux** (plantation lancée l'année dernière mais pas assez importante pour répondre à un engagement contrat) seront disponibles de façon exceptionnelle.

Choix et disponibilités

- Sélectionnez les produits selon vos préférences, vos vacances et les disponibilités indiquées.
- Les disponibilités sont précisées selon la période de production pour la saison **2026 / 2027**.

Contrats volailles – Référente : Nancy

Production

- **Mode d'élevage** : volailles fermières, plein air, sans OGM, sans maltraitance à Saint Nizier d'Azergues
- **Abattage** : > 12 semaines, proche de la ferme.

Prix

Gilles et son fils Quentin ont légèrement augmenté le prix de tous les produits en raison de la hausse des charges d'exploitation.

Tableau de commande (Clic'Amap)

- Libre, sans minimum.
- Ordre alphabétique, trois catégories :
 1. Découpes
 2. Volailles entières
 3. Terrines

Attention : Les producteurs nous demandent de veiller à l'équilibre entre cuisses et filets pour ne pas abattre des volailles que pour les filets, qui sont limités à 4 par famille et par livraison.

Livraisons

- **11 livraisons** dans l'année (pas d'obligation de commander à chaque fois).

Paielement – Chèques

- Maximum : 7 chèques à l'ordre du « GAEC Près du Bois ».
- Encaissement : le premier lundi du mois indiqué.

Reliquat !!

1. Si vous aviez un contrat l'an dernier
 - Vous recevrez le reliquat (différence entre volaille réellement livrée et volaille commandée) par mail après la dernière livraison de la saison 2025-2026.
 - À partir du 29 avril 2026, rajoutez ou soustrayez ce reliquat au premier chèque de la nouvelle saison.
 - Les autres chèques conservent les montants indiqués sur Clic'Amap.
2. Si vous n'aviez pas de contrat volaille
 - Le montant de chaque chèque correspond à celui indiqué sur Clic'Amap.
3. Arrêt du contrat volaille
 - Informez-nous dès que possible.
 - Gilles préparera un **chèque reliquat** pour la première livraison (ou inversement si le reliquat est en faveur de Gilles).

Pour rappel, les découpes se préparent sur viande froide et l'abattage se fait les mercredis matin, donc les producteurs sont obligés de découper le lendemain et livrer les découpes sous vide le mercredi d'après. C'est la raison pour laquelle il nous faut la commande découpes environ 10 jours avant la livraison.

Contrat Pain – Référents : Alexandra et Richard

L'exploitation

Environ 60 ha (40 ha en céréales, 20 ha en prairies) – Dagneux, Ain
Exploitation gérée dans la famille depuis 4 générations !!

➡ Conversion à l'agriculture biologique : licence obtenue en 2008

Les produits

- Blé 🌾
- Farine 🍞
- Pains / brioches 🥖
 - Sans beurre / œufs 🚫 🥞 🥚
 - À l'huile d'olive et au lait bio 🌿 🥛

Livraisons 2024

- **22 livraisons prévues** au cours de l'année

Conditions de commande

- Aucun **minimum de commande** par livraison
- **22 livraisons obligatoires** à respecter sur les 22 prévues dans l'année
- **Constitution libre des paniers** : choisissez des produits différents à chaque distribution

Contrat Légumineuses et Bières – Référents : Laure et Stéphane

Produits proposés par Sandrine Vacher

- Bières BIO La Dame de Malt : à base de malt, orge et houblon, non pasteurisées et non filtrées.
- Légumineuses BIO : lentilles et pois chiches.

Livraisons – Saison 2026/2027

- Fréquence : 11 livraisons (une fois par mois).
- Engagement minimum : 6 livraisons par amapien.
- Constitution libre des paniers à chaque distribution.

Nouveautés pour la saison 2026/2027

- Lentilles corail
- Haricots rouges
- Suppression des cartons 12 × 33 cl (moins de packaging).

Contrat Miel – Référente : Nathalie

Qualité du miel

- Miel de forêt : teinté de châtaignier, léger en goût.
- Miel d'acacia : très doux.
- Miel de fleurs : dominante variable selon les années.

☞ Ces produits sont le fruit d'un engagement dans des pratiques respectueuses de l'environnement et des abeilles.

Livraisons proposées

- 6 livraisons au total dans l'année.
- Engagement minimum : 3 livraisons.
- Le choix des produits est à la carte. ;

Nouveautés au contrat (cette année)

- Amandes enrobées de sésame et de miel
- Noisettes enrobées de sésame et de miel

Modifier ses commandes/livraisons

Les commandes sont flexibles :

- Changement de date de livraison : dans clic'apam, rubrique mes contrats existants, action « déplacer des livraisons » ou par mail à bissamap@free.fr avant le lundi soir précédant la livraison
- Rajouter des produits ou des dates de livraison : par mail à bissamap@free.fr avant le lundi soir précédant la livraison.

Merci de votre fidélité, qui permet à Antoine de poursuivre ses livraisons.

Contrat Confitures, Infusions, Herbes de cuisine – Référent : Julie

Produits

- Confitures 🍓
- Coulis de fruits rouges 🍷
- Tisanes 🍵
- Nectars de fruits rouges 🍷
- Herbes de cuisine 🌿
- Pâtés, terrines, rillettes de porc 🐷
- Sorbets 1 L ou 500 ml 🍷
- NOUVEAUTE : sirops de plantes (menthe ou verveine)

NB : Une légère augmentation des prix a été apportée cette année, suite à l'augmentation des charges courantes de la ferme (main d'oeuvre, emballages, électricité...)

Livraisons proposées

- 7 livraisons au total dans l'année.
- Engagement minimum : 5 livraisons.
- Le choix des produits est à la carte.

Livraisons exceptionnelles

Pour cette année des distributions exceptionnelles pourront avoir lieu :

- les petits fruits rouges, le 10/06 ;
- colis de porcs le 28/10 et le 25/11 (de 5 ou 10 kg (sous vide) comprenant saucisses, saucissons à cuire, filet mignon ou roti, boudins, sauté de porc, côtes).

Nous vous donnerons plus d'info en temps voulu.